

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 29 septembre 2015

Objet : Plan de financement pour une coordination de travaux avec ERDF sur le territoire de la Communauté de communes du Pays Dunois (23)

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf septembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-huit septembre, se réunit en session ordinaire, salle des Commissions n°2, à l'Hôtel du Département de la Haute-Vienne à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Jean-Marie BOST	Conseiller départemental Haute-Vienne
Mr Yves RAYMONDAUD	Vice-Président au Conseil Départemental Haute-Vienne
Mme Valérie SIMONET	Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Hélène FAIVRE	Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Hélène ROME	Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE	Conseillère Départementale Corrèze
Mr Christian HANUS	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Eric CORREIA	Président Agglo Grand Guéret
Mr Michel JAULIN	Vice-Président Agglo Tulle

Sont excusés :

Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Mr Christian PRADAYROL	Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Mme Guilaine JEANNOT PAGES	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin

Il est exposé aux délégués du Comité Syndical le rapport suivant :

Le Conseil Départemental de la Creuse a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder à la pose de fourreaux de télécommunication et de chambres de tirage destinés à l'installation de fibre optique en vue d'une desserte numérique de haut débit, en coordination avec l'enfouissement de lignes conduites par ERDF.

Cette coordination de travaux concerne un tronçon situé entre Lafat « Bourg » et Sagnat « Beaupré ».

Les travaux consistant en la pose de fourreaux et chambres de tirage dans la même tranchée qu'ERDF sont réalisés pour le compte de DORSAL par ERDF, qui émettra une facture correspondant au devis fourni en date du 23 juillet 2015.

Cette opération est inscrite dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Limousin (SDAN) Pilote (axe 2). Son coût prévisionnel s'élève à 114 500 € HT.

Le plan de financement serait donc le suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	57 250 €	50 %
DEPARTEMENT CREUSE	28 625 €	25 %
C.C. PAYS DUNOIS	28 625 €	25 %
TOTAL	114 500.00 €	100%

En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement devrait être versée par la Communauté de communes du Pays Dunois.

Or, cette contribution financière a déjà fait l'objet d'un calcul dans le cadre de la délibération N°405 du 29 septembre 2014. La communauté de Communes du Pays Dunois paiera alors le montant maximum, soit 10 000 €.

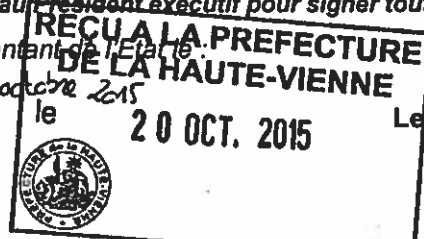
La contribution financière aux frais de fonctionnement pour la présente opération est donc sans objet.

Les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement ci-dessus relatif à la coordination de travaux avec ERDF sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Dunois (23) dans le cadre de l'axe 2,
- de donner autorisation au Président exécutif pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,
- de donner autorisation au Président exécutif pour signer tout acte se rapportant à cette opération.

Certifié transmis au représentant de l'Etat.

Publié par affichage le : 20 octobre 2015



Le Président exécutif de DORSAL
Jean-Marie BOST